

à faciliter, par toutes sortes de moyens, à ce Prince. Les mouvemens de l'Escadre de *Toulon* en font une preuve, & la permission donnée au Corps de quinze mille hommes de Troupes Espagnoles, dont nous avons parlé le mois dernier, de traverser la *Provence* & le *Languedoc*, pour aller joindre celles de ces Troupes qui sont déjà en Italie.

On publie que c'est par le Comté de *Nice* que ce Corps d'Espagnols veut pénétrer en Italie, & leurs mouvemens le font croire, d'autant plus que le Roi de Sardaigne fait défilier du monde vers ce Comté, & *Willefranche*, pour leur disputer le passage. Les Troupes de ce Prince qui étoient restées dans le Piémont, marchent d'ailleurs de ces côtés-là, même jusqu'à la Garnison de *Turin*. Sa Majesté Sardaignoise, paroît cependant ne rien craindre pour ses autres frontieres du côté de la France, vû qu'elles ne sont pas mieux garnies qu'à l'accoutumé. Mais non-obstant ces mesures de la Cour de *Turin*, & ce qu'elle fait dans la cause présente de l'Italie en faveur de la Reine de Hongrie, il se répand un bruit bien ou mal fondé, qu'on est de concert avec elle sur quelques points d'importance, entre lesquels on compte la route que prendra, on a déjà prise l'Infant Don Philippe, depuis qu'il est parti de *Toulon*.

II. La Grande-Bretagne exécutant son dessein de faire passer un Corps de Troupes dans les Pays-Bas Autrichiens, il est autant que résolu d'avoir aussi une Armée en *Flandres*. Il y a eu des contre-ordres donnés aux Troupes & aux Milices qui sont de tous côtés en marche vers l'*Alsace*, & destinées pour la nouvelle Armée de Baviere; & ces contre-ordres n'étans venus
que